

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2025-2026

Demandes de l'Opposition officielle

Équipe – Affaires gouvernementales

Avril 2025

Question 01

Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2024-2025 (et prévisions pour 2025-2026) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivants :

- a. la filière québécoise des carburants renouvelables ;
- b. la géothermie;
- c. éolien;
- d. l'énergie solaire ;
- e. le secteur de l'hydrogène ;
- f. les gazotechnologies ;
- g. le secteur des biomasses.

Réponse :

Référer à la réponse #87 du ministère pour cette question.

Question 02

Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin en 2024-2025 dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Réponse :

Référer à la réponse #88 du ministère pour cette question.

Question 03

État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique, éolien, solaire et de biomasse impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, que ce soit pour un projet en cours, ou encore un nouveau projet, préciser :

- a. L'objet des négociations/consultations ;
- b. Le nom du projet discuté ;
- c. La date des rencontres ;
- d. L'échéancier des négociations ;
- e. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement ;
- f. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations avec les communautés autochtones.
- g. Les sommes dépensées afin de négocier avec les communautés.

Réponse :

Référer à la réponse #89 du ministère pour cette question.

Question 04

Faire un état de situation sur les surplus énergétiques détenus par Hydro-Québec en 2024-2025:

- a. quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ;
- b. quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ;
- c. quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;
- d. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;
- e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois ;
- f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue) ;
- g. quel est le pourcentage de la puissance installée du parc de production qui n'est pas utilisée faute de demande, pour chaque mois de l'année.

Réponse :

a. Quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ;

Le parc de production d'Hydro-Québec comprend 62 centrales hydroélectriques, des centrales thermiques et deux centrales photovoltaïques pour une puissance installée de 37 407 MW.

Consultez la page 94 du [rapport annuel 2024](#).

b. Quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ;

Les ventes d'électricité au Québec ont atteint 177,2 TWh, soit un volume pratiquement identique à celui de 177,3 TWh inscrit en 2023.

Consultez la page 16 du [rapport annuel 2024](#)

c. Quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;

Alors que nous avons eu beaucoup d'énergie disponible au cours des dernières années, nos bilans se resserrent avec la hausse de la demande et la faible hydraulité.

Les bilans détaillés en énergie et en puissance sont présentés aux pages 19 et 20 de [l'État d'avancement 2024 du Plan d'approvisionnement 2023-2032](#) d'Hydro-Québec.

Nous vous référons également au [plan d'action 2035](#) (p.4)

d. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;

Comme mentionné à la question 4C) Hydro-Québec n'est plus en situation de surplus d'électricité.

e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois.

Comme mentionné à la question 4C) Hydro-Québec n'est plus en situation de surplus d'électricité.

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

- f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue)**

Nous vous invitons à consulter les tableaux à la page 17 du rapport annuel 2024 d'Hydro-Québec.

- g. Quel est le pourcentage de la puissance installée du parc de production qui n'est pas utilisée faute de demande, pour chaque mois de l'année.**

La capacité disponible de production d'Hydro-Québec est toujours optimisée pour être valorisée selon les opportunités offertes par les marchés à court, moyen et long terme, ou pour planifier des maintenance et réfection de son système de transport et de production.

Lien 1 : [Hydro-Québec - Rapport annuel 2024](#)

Lien 2 : [20241101 Etat-d'avancement 2024.pdf](#)

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Question 05

Concernant les nouvelles demandes de branchement de grande puissance (plus de 5MW), veuillez fournir :

- a. La liste des nouvelles demandes;
 - b. Le nombre de nouveaux projets demandés;
 - c. La liste des nouveaux projets octroyés et la puissance octroyée par projet;
 - d. La puissance demandée par projet et totale;
 - e. La liste des projets refusés;
 - f. La grille de pointage utilisée pour la sélection des projets.
-

Réponse :

Référer à la réponse #91 du ministère pour cette question.

Question 06

Concernant la construction de nouveaux barrages hydroélectriques ou tout autre projet de production d'électricité au Québec :

- a. fournir toute note, analyse faisant état de la construction de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
- b. fournir la liste des futurs ouvrages hydroélectriques, ou tout autre projet de production d'électricité, prévus au Québec en indiquant quels projets sont plus susceptibles de se faire à court terme ;
- c. détailler les sommes dépensées pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
- d. détailler les sommes et effectifs affectés à la conception de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec.

Réponse :

En ajoutant les mégawatts prévus dans l'entente de principe avec Terre-Neuve-et-Labrador, à ceux inclus dans le Plan d'action 2035, le Québec aura accès à plus de 11 000 MW additionnels d'énergie renouvelable d'ici 2035, nous permettant ainsi de répondre à nos besoins énergétiques futurs et de s'imposer comme véritable leader dans la transition énergétique. Pour y arriver, le plan prévoit plusieurs initiatives :

- Ajouter de 3 800 à 4 200 MW de nouvelles capacités hydroélectriques grâce à l'augmentation de la puissance de nos centrales existantes, ainsi qu'à la construction de nouvelles centrales hydroélectriques, y compris de centrales à réserve pompée.
- L'augmentation de la puissance de la centrale existante de Churchill Falls, le développement d'une nouvelle centrale sur le site de Churchill Falls et la construction d'une nouvelle centrale à Gull Island. Au total, ce sont 9 190 MW qui seront produits, dont 7 200 MW qui seront achetés par Hydro-Québec.
- La filière éolienne, et dans une certaine mesure la filière solaire, pour lesquelles plus de 10 000 MW de capacité installée sont prévus.

Consulter le [Plan d'action 2035](#) (p.4, 13-15)

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

Lien 2 : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2143/une-etape-importante-pour-securiser-lavenir-energetique-du-quebec/>

Question 07

Total de la puissance installée en énergie éolienne. Coût moyen de production pour cette énergie. Liste des producteurs indépendants d'énergie éolienne à contrat avec le distributeur et échéance des contrats.

Réponse :

Le total de la puissance installée en énergie éolienne au Québec est de 3 721,75 MW, comme indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

<https://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Le coût moyen pour l'énergie éolienne des parcs en opération en 2024 est de 10,08 c/kWh.

Parcs	Promoteur	Date de mise en service	Fin contrat	Capacité (MW)
Gros Morne ph2	Innergex	2012-11-06	2032-11-28	111,0
Gros Morne ph1	Innergex	2011-11-29	2032-11-28	100,5
Montagne Sèche	Innergex	2011-11-25	2031-11-24	58,5
Mont-Louis	Northland	2011-09-17	2031-09-16	100,5
Saint-Ulric / Saint-Léandre	Northland	2009-11-20	2029-11-19	133,3
Carleton	Innergex	2008-11-22	2028-11-21	109,5
L'Anse-à-Valleau	Innergex	2007-11-10	2027-11-09	100,5
Baie-des-Sables	Innergex	2006-11-22	2026-11-21	109,5
Mont-Rothery	EDF	2015-12-01	2035-11-30	74,0
Rivière du Moulin Ph.2	EDF	2015-11-14	2034-11-26	200,0
Témiscouata II (St-Valentin)	Boralex	2015-11-11	2035-11-10	51,7
Vents du Kempt	Eolectric	2014-12-03	2034-12-02	101,1
Seigneurie de Beaupré #4	Boralex	2014-12-01	2034-11-30	67,9
Rivière du Moulin Ph.1	EDF	2014-11-27	2034-11-26	150,0
Seigneurie de Beaupré #3	Boralex	2013-12-10	2033-12-09	140,6
Des Moulins	Boralex	2013-12-07	2033-12-06	156,9
Seigneurie de Beaupré #2	Boralex	2013-11-28	2033-11-27	131,2
De l'Érable	Enerfin	2013-11-16	2033-11-15	100,0
Lac Alfred Ph.2	EDF	2013-08-31	2033-01-18	150,0
New Richmond	Transalta	2013-03-13	2033-03-12	67,8
Lac Alfred Ph.1	EDF	2013-01-19	2033-01-18	150,0
Massif du Sud	EDF	2013-01-18	2033-01-17	150,0
St-Rémi - MONTÉRÉGIE	Kruger	2012-12-12	2032-12-11	101,2

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

St-Robert-Bellarmin (Aguanish)	EDF	2012-10-11	2032-10-10	80,0
Le Plateau	Boralex	2012-03-28	2032-03-27	138,6
Des Cultures (St-Cyprien)	Kruger	2022-01-29	2042-01-28	24,0
Belle-Rivière (Val-Éo)	Algonguin	2021-12-31	2041-12-30	24,0
	MRC Pierre-de-			
Pierre-de-Saurel	Saurel	2016-12-28	2036-12-27	24,6
Frampton	Boralex	2015-12-15	2035-12-14	24,0
Côte-de-Beaupré	Boralex	2015-11-19	2035-11-18	23,5
Saint-Philémon	Capstone	2015-01-16	2035-01-15	24,0
Le Plateau 2	Boralex	2014-12-12	2034-12-11	21,2
St-Damase	Algonguin	2014-12-02	2034-12-01	23,5
Témiscouata	Boralex	2014-12-01	2034-11-30	23,5
Du Granit	EDF	2014-11-14	2034-11-13	24,6
La Mitis	EDF	2014-10-17	2034-10-16	24,6
Viger-Denonville	Innergex	2013-11-19	2033-11-18	24,6
Parc Éolien de la Dune-du-nord		2020-12-29		6
Mont-Sainte-Marguerite	Pattern	2018-03-03	2043-03-02	147,2
Nicolas-Riou	EDF	2018-01-06	2043-01-05	224,3
Roncevaux	Boralex	2016-12-31	2041-12-30	74,8
Mesgi'g Ugju's'n	Innergex	2016-12-30	2036-12-29	149,3

Question 08

Pour 2024-2025, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a. le coût, ventilé ;
- b. la description de la formation ;
- c. le lieu où s'est tenue cette formation ;
- d. le nombre de cadres qui y ont participé ;
- e. la durée de la formation ;
- f. le nom du ou des conférenciers.

Réponse :

Veillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

Question 09

Veillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec a données pour l'année 2024-2025 et celles prévues dans l'année 2025-2026 à ses cadres. Veillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a. le coût prévu, ventilé ;
- b. la description de la formation ;
- c. le lieu où s'est tenue ou se tiendra cette formation ;
- d. le nombre de cadres qui y ont participé ou y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer ;
- e. la durée de la formation ;
- f. le nom du ou des conférenciers.

Réponse :

Veillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Question 10

Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec :

- veuillez fournir leurs noms ;
- veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction ;
- veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent ;
- veuillez fournir toute information sur les primes et avantages de retraite de ces directeurs.

Réponse :

Informations au 31 décembre 2024 :

Filiale	Désignation sociale de la filiale	Nom du titulaire	Prénom du titulaire	Rôle de dirigeant occupé	Date de début dans ce rôle
CRT	Société de transmission électrique de Cedar Rapids Itée.	Paquette	Marianne	Directrice générale	2024-12-13
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	St-Arnaud	Sonia	Présidente-directrice générale	2022-05-05
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Rheault	Martin	VP - Développement des affaires et ventes	2021-03-22
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	David	Vincent	VP – Déploiement et opérations	2024-03-25
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Sicard	Annie	VP – Approvisionnement et assurance-qualité	2025-03-25
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Lachance	Jean	Chef de la direction des actifs	2024-03-25
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Morin	Mathieu	Chef des finances	2023-03-13
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Cousineau	Michel	Chef de la technologie	2023-03-17
SEBJ	Société d'énergie de la Baie-James	Jean	Stéphane	Directeur principal – Production et SEBJ	2024-04-08
HQUS	H.Q. Energy Services (U.S.) Inc.	Abergel	Serge	Chief Operating Officer	2021-12-13
ssGRH	Great River Hydro, LLC	A. O'Dea	Erin	President & Chief Executive Officer	2023-08-11
GRH	Great River Hydro, LLC	Keniston	Shawn	Chief Operating Officer	2023-10-17
GRH	Great River Hydro, LLC	Kibbe	Brandon	Vice President – External Affairs	2023-10-17
GRH	Great River Hydro, LLC	Martin	Craig	Vice President – Business Development	2024-07-24
GRH	Great River Hydro, LLC	Buissières	Alexandre	Vice President – Finance	2023-10-17

Aux fins de ce tableau, est considéré comme "poste de directeur" un emploi ou une nomination dans un rôle de dirigeant ou cadre supérieur pour une filiale en propriété exclusive, occupé à temps plein ou à temps partiel, et dont le rôle implique une gestion de personnel, de budget et d'activités courantes, puisque la question sous-entend de diriger un département.

Question 11

Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en primes de rendement pour 2024-2025.

Réponse :

La rémunération incitative est un outil efficace qui permet de mobiliser l'organisation autour d'objectifs précis. Ces objectifs sont choisis en fonction des priorités de l'entreprise. Sans l'atteinte des objectifs, il n'y a pas de rémunération incitative versée.

Il est à noter que depuis 2014, la rémunération incitative ne s'applique pas au personnel syndiqué.

Hydro-Québec est une société qui est en concurrence avec les grandes entreprises privées lorsqu'il s'agit d'attirer les meilleurs talents. La rémunération incitative est d'ailleurs une pratique largement répandue dans les sociétés à vocation commerciale.

Le montant total versé pour la rémunération incitative en 2025 pour l'année financière 2024 est de l'ordre de 40,0 M\$.

Question 12

Concernant le projet d'Alliance énergétique, veuillez fournir :

- a. Toutes les sommes dépensées afin de faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec, ventiler par juridiction ;
- b. la liste de toutes les rencontres tenues au sujet de l'Alliance énergétique avec les détails concernant les personnes présentes, la date, le lieu, l'ordre du jour et le compte-rendu de chacune d'entre elles.

Réponse :

Hydro-Québec n'a jamais participé à un projet nommé « Alliance énergétique ».

Question 13

Pour 2024-2025, veuillez nous fournir, toute somme investie afin de parvenir à une nouvelle entente concernant la centrale de Churchill Falls.

Réponse :

Ces informations sont de nature confidentielle.

Question 14

Concernant la fin du contrat de Churchill Falls, veuillez fournir les documents démontrant que la fin du contrat nous forcera à construire de nouveaux barrages hydroélectriques.

Réponse :

Ces informations sont de nature confidentielle.

Question 15

Concernant l'annonce d'une entente de principe concernant le contrat de la rivière Churchill (incluant la construction d'une centrale à Gull Island), spécifier l'impact réel si l'entente de principe venait à être signée, avantages financiers pour le Québec ainsi que les prévisions de coûts d'approvisionnement dans le temps. Fournir également une analyse de l'impact si l'entente de principe ne menait pas à une entente formelle.

Réponse :

L'entente annoncée en décembre visant à prolonger jusqu'à 2075 notre accès à la production de la centrale Churchill Falls, en plus de construire et d'acheter la majorité de la production de trois nouveaux ouvrages (Gull Island, Churchill Falls 2 et la production incrémentale associée aux mises à niveau à Churchill Falls) permettrait à Hydro-Québec de réaliser des économies de plus de 200 G\$ par rapport à un monde dans lequel cette entente ne se concrétise pas.

Celle-ci permet de sécuriser des approvisionnements énergétiques pour le Québec à un prix plus bas que toutes les autres options renouvelables fermes en Amérique du Nord, avec un prix moyen de 6 cents/kWh.

Question 16

Le nombre total d'interruptions de service dans chaque région administrative du Québec. Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service.

Réponse :

En 2024, la durée moyenne des pannes a diminué de plus de 50 %. Notons que la priorité 1 du [Plan d'action 2035](#) d'Hydro-Québec est d'améliorer la qualité du service notamment en réduisant les pannes.

2024	Nombre total d'interruptions	Nombre de pannes	Nombre d'interruptions planifiées
Abitibi-Témiscamingue	1 755	1 258	497
Bas-Saint-Laurent	2 379	1 586	793
Capitale-Nationale	6 047	3 197	2 850
Centre-du-Québec	2 931	1 841	1 090
Chaudière-Appalaches	5 934	3 295	2 639
Côte-Nord	890	572	318
Estrie	3 485	2 476	1 009
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1 744	1 139	605
Lanaudière	5 457	3 489	1 968
Laurentides	7 717	5 349	2 368
Laval	2 150	1 432	718
Mauricie	2 836	1 897	939
Montréal	13 486	9 144	4 342
Montréal	6 871	3 537	3 334
Nord-du-Québec	575	403	172
Outaouais	5 393	4 047	1 346
Saguenay - Lac-Saint-Jean	2 571	1 957	614
Total	72 221	46 619	25 602

Les interruptions incluent les pannes et les interruptions planifiées de cinq minutes et plus survenant sur le réseau de moyennes et de basses tensions du distributeur.

Références

Plan d'action 2035 : <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf> (p.7)

Rapport annuel 2024 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf> (p.4 et 6)

Question 17

Pour chaque interruption de service, fournir :

- a. la raison de la panne ;
- b. le délai de rétablissement ;
- c. la durée de la panne.

Réponse :

Hydro-Québec a réussi à diminuer de 20 % le nombre moyen de minutes de pannes par client comparativement à la moyenne des années 2019 à 2023, et ce, malgré les ravages causés par la tempête Debby en août 2024. Cette amélioration résulte de plusieurs facteurs. Tout d’abord, comme environ 40 % des pannes sur le réseau de distribution sont attribuables à des contacts entre la végétation et les fils électriques, nous avons intensifié nos efforts en matière de maîtrise de la végétation, dégageant plus de 20 000 km de lignes et abattant plus de 100 000 arbres qui présentaient des risques élevés pour nos installations. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec les municipalités.

Parallèlement, nous avons bonifié notre outil Infopannes afin de mieux renseigner nos clients touchés par une interruption de service. Ainsi, elles et ils ont maintenant accès à des renseignements sur la cause et le statut des pannes ainsi qu’à une estimation du délai de rétablissement du service, notamment dans le cas des pannes majeures ([Rapport annuel 2024](#)).

2024	Durée moyenne d'interruption par client interrompu (minutes)
Abitibi-Témiscamingue	111
Bas-Saint-Laurent	73
Capitale-Nationale	95
Centre-du-Québec	117
Chaudière-Appalaches	89
Côte-Nord	109
Estrie	183
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	65
Lanaudière	122
Laurentides	159
Laval	202
Mauricie	122
Montréal	149
Montréal	111
Nord-du-Québec	113
Outaouais	111

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Saguenay - Lac-Saint-Jean	90
---------------------------	----

Les données de la durée moyenne d'interruption par client interrompu inclue considère l'ensembles des pannes de 5 minutes et plus survenant sur le réseau moyenne et basse tension de distribution.

Référence

Rapport annuel 2024 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf> (p.7)

Question 18

Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Réponse :

Nous vous invitons à consulter les pages 94 et 95 du [Rapport annuel 2024](#)

Lien : https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029_22024G415_HQ_Rapport_annuel_2024_FR_F_V8_2-ACCESSIBLE.pdf

Question 19

Concernant la ligne de Transport Micoua Saguenay :

- a. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;
- b. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.

Réponse :

- a) fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;**

Cette nouvelle ligne électrique à 735 kilovolts a été mise en service en 2023.

D'une longueur de 262 km, cette ligne relie le poste Micoua, situé sur la Côte-Nord, au poste du Saguenay, au Saguenay–Lac Saint-Jean. La construction s'est déroulée de 2019 à 2023 et est le fruit des efforts de plus de 1 600 travailleuses et travailleurs, dont près de 25% provenant des régions d'accueil, y compris des communautés autochtones. Le coût de réalisation du projet est de 1 271 M\$.

Le projet de la ligne Micoua-Saguenay a généré des retombées économiques régionales majeures. Celles-ci ont été maximisées par plusieurs initiatives et ont ainsi atteint 81 M\$ sur la Côte-Nord et 80 M\$ au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ces montants incluent les contrats régionaux et la sous-traitance régionale qui touchent une grande diversité de secteurs de l'économie locale.

- b) fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.**

L'[autorisation du gouvernement](#) pour le projet Micoua-Saguenay a été émise le 4 septembre 2019 et contient diverses conditions. Cette autorisation est notamment fondée sur l'[analyse environnementale](#) du projet qui a été réalisée par le MELCC ainsi que sur le [rapport du BAPE](#) suite à l'audience publique. Hydro-Québec assure le suivi et le respect de l'ensemble de ces conditions.

Les autorisations ministérielles sectorielles requises pour divers lots de travail (sections de déboisement et de construction) ont quant à elles toutes été obtenues.

Lien 1 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019.pdf>

Lien 2 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019-rae.pdf>

Lien 3 : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-120/3211-11-120-29.pdf>

Question 20

Concernant la ligne de Transport Hertel-New-York :

- a. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;
- b. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.

Réponse :

Les coûts du projet, incluant les travaux prévus aux postes électriques Hertel ainsi que les frais connexes, s'élèvent à 1 689 M\$. Voir le Rapport annuel 2023 déposé par le Transporteur en mai 2024 ([B-0016 pp. 38 et 39](#)). Le coût initialement autorisé par la Régie de l'énergie était de 1 138,0 M\$ ([D-2022-129](#)). L'écart de 551 M\$ provient essentiellement d'une réévaluation à la hausse des coûts des éléments suivants :

- Enjeux d'approvisionnement et construction, notamment :
 - Surchauffe du marché
 - Augmentation des coûts de la ligne souterraine et sous-marine
 - Disponibilité restreinte des composantes
- Coûts engendrés pour obtenir les autorisations.
- Rectification à la hausse des frais financiers en lien avec l'augmentation des coûts du projet.

L'[autorisation du gouvernement](#) pour le projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York a été émise le 28 juin 2023. Hydro-Québec assure le suivi et le respect de l'ensemble des conditions du décret.

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi que sur le site internet du [Bureau d'audiences publiques sur l'environnement](#).

Lien 1 : https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/dossiers/R-9000-2023/doc/R-9000-2023-B-0016-RapAnnuel-Pieces-2024_05_31.pdf#page=38

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/617/DocPrj/R-4188-2022-A-0020-Dec-Dec-2022_11_17.pdf

Lien 2 : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2023/1094-2023.pdf>

Lien 3 : https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-11-112

Lien 4 : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-ligne-interconnexion-hertel-newyork/documentation/>

Question 21

Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretien, des travaux de réparation ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :

- a. la raison et la cause de ces travaux ;
- b. l'emplacement des pylônes ;
- c. le coût, ventilé, associé à ces travaux ;
- d. le nombre d'employés affectés à la réalisation de ces travaux.

Réponse :

- La priorité 1 du Plan d'action 2035 consiste à investir davantage dans le réseau électrique afin d'offrir à la clientèle un service fiable et de grande qualité à un coût abordable.
- Maintenance et pérennisation : Hydro-Québec veille quotidiennement au bon fonctionnement des lignes de transport couvrant plus de 34 000 km. Annuellement, des programmes de maintenance et des projets de remplacement de supports et d'appareils dégradés sont réalisés pour éviter les défaillances et les pannes.
- 2 G\$ ont été investis en 2024 sur les postes et les lignes de transport d'électricité ([Rapport annuel 2024](#), p.15).
- Exemples de projets en cours ([Liste des projets en cours](#)) :
 - Montérégie : Installation de deux nouveaux groupes convertisseurs au poste de Châteauguay.
 - Estrie : Modernisation du réseau avec le début des travaux de construction du poste de Bonsecours et de sa ligne d'alimentation.
 - Montréal : Mise à niveau et modernisation des installations de transport, incluant le remplacement des systèmes de conduite du réseau et des automatismes de réseau et de poste, ainsi que le développement de l'architecture du réseau à 315 kV.

Lien 1 – Rapport annuel 2024 Hydro-Québec : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/M1029-22024G415-rapport-annuel-2025-03-fr.pdf>

Lien 2 – Projets en cours : <https://www.hydroquebec.com/projets/>

Question 22

Liste des baux ayant été transférés aux MRC et sommes générées pour 2024-2025.

Réponse :

Référer à la réponse #108 du ministère pour cette question.

Question 23

Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec pour la création et le fonctionnement de la nouvelle filiale Hilo. Ventiler par secteur d'activité (ex. : développement du service à la clientèle, développement des produits intelligents mis en vente au client, coûts de la conférence de presse de lancement, coûts d'acquisition du matériel pour la revente aux clients, etc.)

Réponse :

Hydro-Québec a lancé la marque Hilo en octobre 2019. Hilo, qui offre des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel. Hydro-Québec traite les informations demandées de manière confidentielle pour des raisons d'enjeux commerciaux.

Question 24

Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec afin de réduire les pertes dans le transport d'électricité.

Réponse :

Tous les projets mis de l'avant en transport tiennent compte des pertes dans les analyses économiques. Aucun projet d'ajout d'équipements majeurs visant uniquement à réduire les pertes n'a été lancé. Dans cette optique, nous ne sommes donc pas en mesure d'identifier des dépenses spécifiques afin de réduire les pertes.

Question 25

Toutes les sommes dépensées par le ministère et Hydro-Québec concernant le développement de la filière Hydrogène au Québec, ventiler par secteur d'activité (ex. : production, vente, utilisation dans le transport, etc.)

Réponse :

Aucune information ne peut être donnée compte tenu de la sensibilité commerciale des informations demandées et du traitement strictement confidentiel de ces informations chez Hydro-Québec.

Question 26

Concernant l'adaptation aux changements climatiques pour le réseau d'Hydro-Québec, veuillez nous fournir le détail de toutes les sommes investies pour améliorer la résilience.

Réponse :

Dans le cadre de son Plan d'action 2035, Hydro-Québec prévoit des investissements annuels de 4-5 G\$ en pérennisation des actifs et de 7-9 G\$ pour la croissance du réseau. Tous les projets provenant de ces investissements représenteront autant d'occasions d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans notre réseau.

L'adaptation au changement climatique s'intègre à l'intérieur des activités déjà en cours chez Hydro-Québec et à cet égard, il est impossible de désagréger les données financières des activités ou projets pour en isoler la portion liée à l'adaptation. Par exemple, plusieurs normes d'ingénierie internes à Hydro-Québec prévoient des charges climatiques plus importantes que celles prescrites par les normes nationales, telles que celles de l'Association canadienne de normalisation. Ces pratiques contribuent à l'amélioration de la résilience du système énergétique.

Parmi les sommes allouées dans des activités contribuant à l'adaptation aux changements climatiques d'Hydro-Québec, notons les exemples suivants:

- Le budget de la maîtrise de la végétation est passé de 62 M\$ en 2018, 126 M\$ en 2024 jusqu'à 149M\$ en 2025. L'augmentation des activités de maîtrise de la végétation contribuera à l'atteinte de l'objectif de diminuer de 30% le taux de pannes causées par la végétation d'ici 2028.
- Hydro-Québec collabore avec Ouranos, un consortium sur la climatologie et l'adaptation aux changements climatiques, depuis 2001. L'entreprise vient de renouveler son entente de collaboration à hauteur de 600 000\$ à 800 000\$ par année. Ces montants serviront principalement à démarrer des projets d'acquisition de connaissances nécessaires à l'adaptation d'Hydro-Québec.

Question 27

Toute somme obtenue du Ministère des Finances ou du gouvernement du Québec à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés au cours de l'exercice financier 2024-2025.

Réponse :

Une somme de 239 236 460,69 \$ a été comptabilisée par Hydro-Québec à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés pour l'exercice financier 2024-2025*. Normalement, ce montant sera versé à Hydro-Québec en juin 2025.

*Couvre la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

Question 28

Les effectifs et les budgets affectés à la cybersécurité, le nombre et la nature des incidents de sécurité rapportés, et tout document faisant état des conclusions et recommandations consécutives aux tests d'intrusion.

Réponse :

Afin poursuivre l'évolution de ses capacités de cybersécurité, HQ maintient ses investissements et ses effectifs qui avoisinent les 300 ressources à la Direction cybersécurité. Pour 2025, le budget alloué à la cybersécurité est de 91M\$.

Les mesures de sécurité mises de l'avant par HQ pour se protéger des cyberattaques s'appuient sur les bonnes pratiques de l'industrie et elles incluent, entre autres :

- l'opération d'un centre de surveillance 24/7 dédié à la détection et au traitement des incidents de cybersécurité;
- l'exécution fréquente de tests d'intrusion, dont les résultats sont comparés au marché et jumelés à un processus d'amélioration en continu;
- la participation à des simulations d'incidents majeurs afin de tester et améliorer notre résilience ainsi que notre capacité de réponse;
- la contribution de nos experts en cybersécurité à nos projets technologiques afin de sécuriser adéquatement nos nouvelles solutions numériques;
- des activités de sensibilisation ainsi que des simulations d'hameçonnage récurrentes auprès de nos employés afin de promouvoir l'adoption de comportements sécuritaires.

Hydro-Québec travaille en collaboration avec des partenaires externes tels que des entreprises, des chaires de recherche, des agences gouvernementales et les services du renseignement.

Un programme établi sur plusieurs années permet une évolution constante de notre maturité en cybersécurité ainsi que de nos mesures de protection, de détection et de réponse. Un suivi nos principaux cyberrisques est effectué périodiquement avec la haute direction.

Pour des raisons de sécurité, Hydro-Québec ne peut partager les détails sur la nature des incidents rapportés. À ce jour, aucun incident n'a eu d'impact matériel sur la mission de l'entreprise ou sur les renseignements personnels de nos clients.

Toujours pour des raisons de sécurité, nous ne pouvons partager de détails sur les tests d'intrusion ou leurs résultats.

Question 29

Évolution des effectifs et des départs à la retraite des équipes affectées à la conception, la planification et la construction des ouvrages hydroélectriques, à l'exclusion des effectifs dédiés aux affaires réglementaires et à l'approbation des projets.

Réponse :

Le nombre de départs à la retraite par types d'emplois n'est pas disponible.

Les départs à la retraite depuis 2015 à HQ selon le [Rapport sur le développement durable](#) des dernières années ainsi que le Rapport annuel 2024 :

Les départs à la retraite depuis 2015 à HQ:

- 2015 = 814
- 2016 = 772
- 2017 = 877
- 2018 = 936
- 2019 = 924
- 2020 = 773
- 2021 = 771
- 2022 = 822
- 2023 = 647
- **2024 = 574**

Lien 1 : Rapport sur le développement durable non disponible pour 2024

<https://www.hydroquebec.com/documents-donnees/publications-officielles/>

Lien 2 : rapport annuel 2024 <https://www.hydroquebec.com/a-propos/publications-rapports/rapport-annuel.html>

Question 30

Concernant les entreprises ayant soumis des projets acceptés leur donnant accès au tarif de développement économique et au tarif de relance industrielle, indiquer :

- a. La liste des projets acceptés, leur localisation, l'entreprise responsable, ainsi que la date de début et de fin de l'accès à ces tarifs préférentiels ;
- b. La valeur annuelle des ventes additionnelles d'électricité destinées à ces projets, la valeur annuelle des remboursements obtenus du fonds de suppléance du ministère des Finances, et la valeur annuelle des tonnes de GES évitées en raison de la réalisation de ces projets ;
- c. Pour chaque projet, la valeur totale des nouveaux investissements et des retombées fiscales estimées.

Réponse :

Tarif de développement économique (TDE)

Hydro-Québec offre le tarif de développement économique (TDE) aux clients qui envisagent d'implanter et de mettre en service une nouvelle installation d'une puissance d'au moins 1 000 kW ou de rajouter au moins 500 kW de puissance à une installation existante. Hydro-Québec évalue chaque projet en fonction des critères applicables ainsi que de sa valeur ajoutée et de ses retombées économiques pour le Québec.

Le TDE, qui prendra fin en mars 2027, prévoit l'application d'une réduction initiale de 20 % par rapport au tarif M, LG ou L. Cette réduction sera diminuée de 5 points de pourcentage par année au cours des trois dernières années, afin d'assurer une transition graduelle vers les tarifs normalement applicables.

Hydro-Québec ne commercialise plus le TDE et a demandé à la Régie de l'énergie de cesser toute nouvelle adhésion dans le cadre du dossier R-4210-2022, ce qui a été accepté le 20 septembre 2023 dans la décision D-2023-109.

Tarif de relance industrielle (TRI)

Quant au Tarif de relance industrielle (TRI), Hydro-Québec l'offre aux clients assujettis au tarif L depuis le 1er avril 2018 et aux clients assujettis au tarif M pour un usage industriel depuis le 1er avril 2019. Le TRI permet aux clients qui s'engagent à remettre en exploitation des capacités de production inutilisées ou à convertir à l'électricité un procédé industriel actuellement alimenté par des énergies fossiles.

Hydro-Québec ne commercialise plus le TRI et a demandé à la Régie de l'énergie de cesser toute nouvelle adhésion dans le cadre du dossier R-4270-2024, demande qui a été acceptée le 6 mars 2025.

Ci-dessous les informations que nous sommes en mesure de dévoiler, en nous conformant aux lois et aux pratiques d'affaires relatives à la protection des informations techniques et commerciales de nos clients :

- Nombre d'ententes en vigueur le 6 mars 2025* : **18**
- Nombre d'ententes ventant à échéance en 2025 : **12**

*Certaines ententes seront en vigueur à la mise en service de l'abonnement.

Question 31

Concernant le programme de déploiement de bornes de recharge sur rue:

- a. Le coût annuel anticipé de la somme des subventions versées aux municipalités ;
- b. Les sommes effectivement versées en 2024-2025.

Réponse :

a) Le coût annuel anticipé de la somme des subventions versées aux municipalités ;

Année	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Budget initial (M\$)	4,8	4,9	6,2	6,3	7,8	8,0	9,5	11,0	0,0	58,5
Budget révisé (M\$)	0,2	2,3	7,0	8,2	9,9	9,1	9,4	9,8	2,6	58,5

b) Les sommes effectivement versées en 2024-2025 ;

Les aides financières versées en 2024 aux municipalités s'établissent à 7 038 280 \$, un montant additionnel de 8,2 M\$ est prévu en 2025.

Les subventions sont payées sur présentation des factures, donc une fois la borne installée et mise en service. Avec les délais d'approvisionnement actuels pour les bornes et les délais de travaux et de raccordement, il n'est pas rare de voir un délai de 12 à 24 mois entre le moment où la demande de subvention est acceptée et le moment où les factures sont reçues et payées. De plus, le programme a démarré un an plus tard que prévu en raison de la pandémie. Ces deux raisons expliquent la différence entre les montants prévus dans le budget initial du programme et le budget révisé qui tient compte des sommes réelles versées à ce jour et des montants anticipés pour les prochaines années.

Question 32

Concernant le Circuit Électrique veuillez fournir :

- a. Le nombre de bornes disponibles ventilé par puissance;
- b. Les coûts d'installation et d'entretien des bornes, ventilés par puissance;
- c. Les revenus tirés de l'utilisation des bornes, ventilés par puissance;
- d. Les investissements prévus pour atteindre les objectifs prévus dans le Plan pour une économie verte.

Réponse :

a) Le nombre de bornes disponibles ventilé par puissance;

L'offre de recharge publique du Circuit électrique comprenait 1 043 bornes rapides à courant continu (BRCC) au 31 décembre 2024 selon la répartition suivante :

Puissance de la borne	Nombre de BRCC au 31/12/2024
25 kW	33
50 kW	551
100 kW à 150kW	269
180 kW à 250 kW	180
350 kW à 600 kW	10
Total	1 043

b) Les coûts d'installation et d'entretien des bornes, ventilés par puissance;

Les coûts moyens d'achat et installation, d'entretien et maintenance sont fournies pour l'année 2024 pour les modèles de bornes exploitées par le Circuit électrique dont Hydro-Québec est propriétaire.

Puissance de la borne	Coûts d'achat et installation	Frais d'entretien et exploitation (annuel)
25 kW	55 761 \$	3 683 \$
50 kW	77 668 \$	2 383 \$
100 kW	101 922 \$	3 615 \$
120 kW	136 999 \$	7 399 \$
180 kW	170 589 \$	8 080 \$
350 kW	476 680 \$	24 923 \$
500 kW	709 240 \$	24 907 \$

c) Les revenus tirés de l'utilisation des bornes, ventilés par puissance;

En raison de considérations commerciales et de compétitivité, le Circuit électrique ne souhaite pas partager publiquement les données détaillées d'utilisation de ses bornes et les revenus générés.

d) Les investissements prévus pour atteindre les objectifs prévus dans le Plan pour une économie verte.

Hydro-Québec prévoit consacrer une somme de 397 M\$ en investissements dans le déploiement de son réseau de 2 500 BRCC d'ici 2030. Au 31 décembre 2024, des investissements de 105 M\$ ont été réalisés depuis 2019 pour le déploiement de ce réseau.

Question 33

En ajoutant les mesures fiscales, les programmes d'Hydro-Québec et d'Énergir, ainsi que ceux du ministère, quelle est la somme combinée des déboursés du gouvernement pour soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie pour les propriétaires de maisons et d'immeubles ?

Réponse :

Dans le but de financer des actions permettant la mise en place de la biénergie pour les clients résidentiels et commerciaux, une enveloppe budgétaire est allouée par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030.

Référence

- [Plan de mise en œuvre 2023-2028 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.56) : 266,6 M\$ prévus pour l'action 1.6.2.3 - Soutenir la conversion du gaz naturel vers l'électricité et la biénergie pour la gestion de la pointe.
- Plan de mise en œuvre [2024-2029 du Plan pour une économie verte 2030](#) (p.17) : Le financement des programmes Chauffez vert et ÉcoPerformance se poursuit afin de soutenir les propriétaires de résidences et les entreprises qui souhaitent passer d'un chauffage fonctionnant à 100 % au gaz naturel à un système de chauffage fonctionnant majoritairement à l'électricité.

Le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et Énergir aident les clients dans leur conversion à la biénergie en leur offrant des subventions qui prennent en charge jusqu'à 80 % des surcoûts* liés à l'achat et à l'installation des équipements, notamment les thermopompes efficaces, pour récompenser les efforts de décarbonation. (*pour les marchés Commercial, Institutionnel et résidentiel, voir les pages dédiées sur le site web d'Énergir [Énergir | Subventions](#)).

En 2024, pour le marché résidentiel, Hydro-Québec a accordé environ 1,9 M\$ en appui financier pour l'installation de thermopompes chez les clients biénergie. Pour la clientèle affaires, aucune aide financière n'a été versée, l'entente avec Énergir relative au remboursement de l'aide financière du Distributeur n'ayant été signée qu'à la fin du 3e trimestre.

De plus, Hydro-Québec verse à Énergir un montant destiné à équilibrer l'impact tarifaire pour les clients des deux distributeurs. La somme a atteint 438 k\$ en 2023. À ce jour, le montant estimé pour 2024 est de 971 K\$. Toutefois, cette somme est versée à Énergir et non aux propriétaires.

Par ailleurs, la somme combinée des mesures visant à soutenir la conversion du gaz naturel vers la biénergie dépendra directement du nombre de clients convertis à la biénergie.

HYDRO-QUÉBEC

Études des crédits 2025-2026

Demandes de renseignements particuliers – Opposition officielle

Référence

[HQD-Énergir-1, document 1 - Offre décarbonation chauffage d'Hydro-Québec Distribution et Énergir](#)

Lien 1 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2023-2028.pdf>

Lien 2 : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2024-2029.pdf>

Lien 3 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/597/DocPrj/R-4169-2021-B-0005-Demande-Piece-2021_09_16.pdf

Question 34

Concernant l'autoproduction d'électricité par les citoyens, les municipalités et les entreprises du Québec, veuillez fournir :

- a. Toute somme investie pour adapter et mettre à niveau les réseaux de transport et de distribution pour l'arrivée de cette technologie, veuillez ventiler par projet;
- b. Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets;
- c. Toute somme investie pour favoriser l'utilisation de ces technologies.

Réponse :

- a) Toute somme investie pour adapter et mettre à niveau les réseaux de transport et de distribution pour l'arrivée de cette technologie, veuillez ventiler par projet;**

Aucune somme n'a encore été investie spécifiquement pour adapter et mettre à niveau les réseaux de transport et distribution en lien avec l'autoproduction d'électricité.

- b) Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets;**

Annuellement, Hydro-Québec investit plus de 130M\$ en recherche et développement via le Centre de recherche d'Hydro-Québec. Une centaine de projets sont actifs et visent à répondre aux 5 priorités du plan d'action 2035, dont l'intégration de nouvelle technologie de production. Relativement à la liste de partenaires, l'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

- c) Toute somme investie pour favoriser l'utilisation de ces technologies.**

Aucune somme n'a été déboursée pour favoriser l'utilisation des technologies d'autoproduction. Vous pouvez consulter le lien suivant, vous y trouverez les détails de l'option de mesurage net pour autoproducteur : <https://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/>

Question 35

Concernant la production d'énergie nucléaire, veuillez fournir :

- a. Toutes les sommes investies pour mettre à niveau les installations existantes et les raisons pour ces investissements;
- b. Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets.

Réponse :

Ces informations sont de nature confidentielle.

Question 36

Concernant la réfection des centrales hydroélectriques existantes, veuillez fournir :

- a. Les sommes investies pour la mise à niveau des installations ;
- b. La liste des installations visées ;
- c. Les raisons menant aux réfections ;
- d. L'impact prévu des investissements sur notre capacité de production d'électricité ;
- e. Toutes les sommes investies en recherche ou en partenariat de recherche pour de nouvelles technologies, veuillez mentionner la liste des partenaires pour les différents projets.

Réponse :

Nous vous invitons à consulter notre site Web pour la liste et le détail de nos différents projets.

<https://www.hydroquebec.com/projets/>

En voici quelques-uns :

Réfection Outardes-2 (2022-2028)

- Remplacer les groupes turbine alternateur de la centrale par de nouveaux groupes plus performants. Le scénario à l'étude prévoit un gain de total de 94 MW supplémentaires. Le coût est estimé à plus de 560 M\$.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/outardes-2/>

Réhabilitation de l'aménagement hydroélectrique de Carillon (2023-2028)

- Rendre plus robuste et optimiser la puissance de Carillon. Également, un premier projet, le remplacement des groupes turbine-alternateur de la centrale, a été annoncé en octobre 2020 et suit son cours. La puissance installée après le projet est évaluée à 795 MW (puissance actuelle : 753 MW).
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/carillon/etudes-et-activites.html>

Modernisation du complexe de Beauharnois-Les Cèdres

- Assurer la pérennité du complexe.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/beauharnois-les-cedres/>

Réhabilitation de l'aménagement de Rapide-Blanc (2020-2026)

- Remplacer les six groupes turbine-alternateur de la centrale et la réhabilitation des vannes des prises d'eau, des aspirateurs, de l'appareillage, des commandes, des services auxiliaires, des transformateurs auxiliaires et du bâtiment de la centrale.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/rapide-blanc/>

Réfection de la centrale de Bryson

- Assurer la continuité des activités de la centrale.
- Réhabiliter partiellement les trois groupes turbine-alternateur ainsi que réaliser certains travaux d'amélioration du bâtiment de la centrale.
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/projet-bryson/>

Centrale de la Sainte-Marguerite-3

- Augmenter la puissance de l'aménagement via l'ajout d'un 3e groupe turbine-alternateur dans la centrale existante
- Lien : <https://www.hydroquebec.com/projets/surequipementsm3/>

